



Budget 2015

Charges de fonctionnement	Budget 2014	Budget 2015
Administration générale	501 465 \$	521 125 \$
Sécurité publique	444 418 \$	464 214 \$
Transport	783 894 \$	721 470 \$
Hygiène du milieu	803 025 \$	572 551 \$
Santé et bien-être	46 466 \$	18 836 \$
Urbanisme	145 888 \$	136 997 \$
Loisirs et culture	370 322 \$	576 782 \$
Frais de financement	109 929 \$	174 027 \$
Remboursement de capital	266 780 \$	136 800 \$
Affectations	61 486 \$	-147 366 \$
Sous-total	3 533 673 \$	3 175 436 \$

Revenus de fonctionnement	Budget 2014	Budget 2015
Revenus de taxes foncières	1 888 858 \$	1 919 590 \$
Compensations services	537 565 \$	555 362 \$
Compensations tenant lieu de taxes	94 614 \$	82 408 \$
Services rendus	179 343 \$	505 308 \$
Autres recettes	73 400 \$	73 200 \$
Transferts	109 568 \$	39 568 \$
Sous-total	2 883 348 \$	3 175 436 \$

Revenus d'investissement	Budget 2014	Budget 2015
Revenus de taxes	221 800 \$	277 500 \$
Subvention	100 000 \$	540 000 \$
Autres revenus	25 000 \$	0 \$
Sous-total	346 800 \$	817 500 \$

Charges d'investissement	Budget 2014	Budget 2015
Administration générale	39 800 \$	30 000 \$
Sécurité publique	20 000 \$	0 \$
Transport	507 000 \$	795 500 \$
Hygiène du milieu	855 000 \$	840 000 \$
Loisirs et culture	115 000 \$	567 000 \$
Sous-total	1 536 800 \$	2 232 500 \$

***Informations complémentaires concernant les prévisions
budgétaires 2015***

Tarifs et taxes (\$ / 100 \$ d'évaluation)	2012	2013	2014	2015
Taxe foncière générale	0,6288	0,6675	0,7016	0,59302
Taxe foncière service de la dette	0,1465	0,0952	0,0863	0,07232
Taxe investissement et immobilisations	0,1023	0,1051	0,1051	0,1051
Matières résiduelles	151,76	132	119,7	125,45
Eau	145	145	145	145
Tarif de l'eau au compteur (m3)	0,69	0,69	0,69	0,69
Taxe égout et assainissement	140	140	140	140
Taxe spéciale eau	0,1202	0,2416	0,22	0,22
Taxe spéciale assainissement	0,015	0,015	0,015	0,0131
Tarif aqueduc dettes	19,47	17,59	18,30	18,30
Taxe spéciale résidentiel hors réseau		0,0298	0,022	0,022

Le taux de la taxe foncière générale était à 0,7016 \$ en 2014 et passera à 0,59302 \$ du cent dollars en 2015, une diminution de 0.10858 \$ du cent dollars d'évaluation.

Notre quote-part à la MRC de Bellechasse augmente de 2.9 % de 2014 à 2015, passant de 336 993 \$ à 346 407 \$.

La facture pour les services rendus par la Sûreté du Québec a augmenté et elle passe de 204 395 \$ à 223 473 \$ pour 2015.

Le tarif pour l'enlèvement, le transport et l'enfouissement des ordures est à la hausse, il passe de 119,70 \$ à 125,45 \$. Les tarifs pour l'aqueduc et les égouts sont maintenus aux mêmes montants. Il en est de même pour le tarif de l'eau au compteur qui reste à 0,69 \$ du mètre cube ou pour 219 gallons.

La taxe investissement et immobilisations est maintenue à 0,1051 \$. Cette dernière servira pour maintenir la qualité de notre réseau routier et des équipements.

La taxe foncière aqueduc pour le service de la dette est maintenue à 0,22 \$. Le taux pour les propriétés hors réseau est stable, il sera de 0,01720 \$ en 2015, soit au même taux que 2014.

Le directeur général par intérim

Nicolas St-Gelais, urb., MScA

Exemples de la variation des comptes de taxes 2014 - 2015

Ex-village	2014	2015
Évaluation foncière	168 700 \$	194 500 \$
Taxe foncière générale	1 183,60 \$	1 153,42 \$
Taxe spéciale service dette	145,59 \$	140,67 \$
Taxe générale immobilisation	177,30 \$	204,42 \$
Foncière aqueduc	371,14 \$	427,90 \$
Foncière assainissement	2,53 \$	2,55 \$
Eau hors réseau	0,00 \$	0,00 \$
Eau compteur	118,41 \$	118,41 \$
Eau résidence	145,00 \$	145,00 \$
Égout	140,00 \$	140,00 \$
Matières résiduelles	119,70 \$	125,45 \$
Traitement fosses septiques	0,00 \$	0,00 \$
Service dette 00-114	18,30 \$	18,30 \$
Signalisation 911	0,00 \$	0,00 \$
Total	2 421,58 \$	2 476,12 \$
Variation		54,55 \$
		2,20%

Quartier Dion	2014	2015
Évaluation foncière	221 200 \$	252 700 \$
Taxe foncière générale	1 551,94 \$	1 498,56 \$
Taxe spéciale service dette	190,90 \$	182,76 \$
Taxe générale immobilisation	232,48 \$	265,59 \$
Foncière aqueduc	486,64 \$	555,94 \$
Foncière assainissement	3,32 \$	3,31 \$
Eau hors réseau	0,00 \$	0,00 \$
Eau compteur	87,82 \$	87,82 \$
Eau résidence	145,00 \$	145,00 \$
Égout	140,00 \$	140,00 \$
Matières résiduelles	119,70 \$	125,45 \$
Traitement fosses septiques	0,00 \$	0,00 \$
Service dette 00-114	18,30 \$	18,30 \$
Signalisation 911	0,00 \$	0,00 \$
Total	2 976,09 \$	3 022,73 \$
Variation		46,64 \$
		1,54%

Ferme	2014	2015
Évaluation foncière	495 400 \$	569 400 \$
Taxe foncière générale	3 475,73 \$	3 376,66 \$
Taxe spéciale service dette	427,53 \$	411,81 \$
Taxe générale immobilisation	520,67 \$	598,44 \$
Foncière aqueduc	0,00 \$	0,00 \$
Foncière assainissement	0,00 \$	0,00 \$
Eau hors réseau	20,66 \$	27,07 \$
Eau compteur	0,00 \$	0,00 \$
Eau résidence	0,00 \$	0,00 \$
Égout	0,00 \$	0,00 \$
Matières résiduelles	119,70 \$	125,45 \$
Traitement fosses septiques	90,00 \$	90,00 \$
Service dette 00-114	0,00 \$	0,00 \$
Signalisation 911	0,00 \$	25,85 \$
Total	4 654,28 \$	4 655,28 \$
Variation		1,00 \$
		0,02%

Programme triennal des dépenses en immobilisations

Année	Montant prévu
2015	3 220 000 \$
2016	2 515 000 \$
2017	4 110 000 \$
Total	9 845 000 \$

Répartition des dépenses (2015 – 2016 – 2017)	Montant prévu
Administration générale	40 000 \$
Sécurité publique	400 000 \$
Transport	2 550 000 \$
Hygiène du milieu	1 250 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 840 000 \$
Loisirs et culture	765 000 \$
Total	9 845 000 \$

Le plan triennal d'immobilisations est un exercice de planification et une réflexion annuelle sur les dossiers qui sont susceptibles de se réaliser à plus ou moins long terme et quelles en seront les implications à court et long terme.

Aménagement, urbanisme et développement

Les priorités d'investissement pour les prochaines années se situent en premier lieu au niveau de l'aménagement, l'urbanisme et le développement. En 2015, un montant de 840 000 \$ est prévu pour le prolongement vers le nord de la rue Asselin. De plus, afin

d'exécuter les travaux jusqu'à la voie ferrée, nous avons prévu un montant de 4 M\$, ce qui permettra d'offrir plusieurs dizaines de terrains dans les années à venir. Les ventes de terrains devraient payer les travaux.

Sécurité publique et transport

Nous poursuivons nos efforts de renouvellement de la flotte de véhicules municipaux avec le remplacement du véhicule outil, d'un camion pompe et d'un chasse-neige.

N'oublions pas également la reconstruction complète du rang de l'Hêtrière Ouest qui devrait s'échelonner sur plusieurs années, ainsi que l'ajout d'une couche d'usure et des ponceaux à réparer sur le rang Sud-Est.

Hygiène du milieu

La majorité des rues du périmètre urbain sont en bon état sauf la rue de la Gare et l'avenue Royale. La partie comprise entre les bureaux du ministère des Transports et la rue de l'Église est sous l'autorité routière du ministère des Transports. Les travaux ont été estimés à plus de 900 000 \$ par notre ingénieur. Des travaux à l'usine d'assainissement sont également à prévoir afin de permettre l'ajout de nouvelles propriétés sur le réseau.

Loisirs et culture

Le réaménagement du parc Dion devra faire partie des priorités à venir, la contribution aux fins de parc pourra servir pour assumer une partie de la facture liée à la réalisation de ces travaux. Nous devons réaliser des travaux de réfection aux infrastructures de loisirs, notamment à l'aréna et à la piscine.

Administration générale

Le revêtement extérieur de l'Hôtel de Ville devra être rafraîchi. Des travaux d'amélioration de la ventilation sont également à prévoir afin d'augmenter l'efficacité énergétique du bâtiment. Un panneau électronique sera également installé à l'entrée du village, facilitant la transmission de l'information municipale.

Le directeur général par intérim

Nicolas St-Gelais, urb., MScA